

PARCOURS DE L'AIDE D'URGENCE AUX AUTEURS

Pour soutenir les auteurs du livre, une aide exceptionnelle d'urgence de 2M€ créée par le CNL (dotation de 1M€), abondée par cinq organismes de gestion collective (SOFIA, CFC, SCAM, ADAGP, SAIF) (dotation de 1M€) et mise en oeuvre par la SGDL

**1**

DEPÔT DE VOS DEMANDES

- Vous déposez votre demande d'aide en ligne auprès de la SGDL
- Votre demande est anonymisée à réception par l'attribution d'un numéro de dossier
- Les dossiers sont traités dans la semaine par ordre d'arrivée

**2**

INSTRUCTION DES DOSSIERS

- Contrôle d'éligibilité au regard des critères du dispositif
- Calcul du montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre

3

TENUE DES COMMISSIONS

- Dossiers anonymisés transmis aux membres de la commission composée par les représentants de : CNL, SGDL, CPE, SNAC, ATLF, SOFIA, SCAM, CFC, ADAGP, SAIF
- Depuis le 13 avril, tenue d'une commission chaque semaine

**4**

VERSEMENT DES AIDES

- Après avis de la commission, notification de l'aide aux auteurs par mail
- Versement des aides sous 5 jours ouvrés maximum



Une question ? Ecrivez-nous à cette adresse : aide-urgence@sgdl.org